

# LE TEMPS

CHF 3.80 / France € 3.50

LUNDI 10 MAI 2021 / N° 7012

## Parcours

Jean-Marc Richard,  
les mille et une vies d'un  
homme de cœur ●●● PAGE 18



## Neuchâtel

La droite devient majoritaire  
au gouvernement, qui comptera  
deux femmes ●●● PAGE 6

## Lundi Finance

Le nombre d'entrées en  
bourse continue de battre  
des records ●●● PAGE 11

## Photographie

Teju Cole en maître de  
cérémonie du Grand Prix  
Images Vevey ●●● PAGE 17

# Fort soutien populaire à l'accord-cadre

**SUISSE-UE** Selon un sondage, 64% des Suisses soutiendraient l'accord institutionnel. Une position qui tranche avec les déclarations de plusieurs conseillers fédéraux

■ Chez les partisans, l'enjeu économique l'emporte sur la question de la souveraineté. En face, la crainte du dumping salarial reste forte

■ Roger Nordmann propose que la Suisse lâche du lest sur la citoyenneté européenne, alors que l'UE ferait des concessions sur la protection des salaires

■ Dans nos pages Opinion, certains appellent à un débat non seulement au sein des partis mais aussi au sein de la population. Le vote pourrait être une «force d'apaisement»

●●● PAGES 3, 8

## Suisse-UE: où va-t-on?

### OPINION

La dernière visite de Guy Parmelin à Bruxelles eut pour vertu de nous rappeler l'existence d'un projet d'accord-cadre avec l'UE. Nous avons publié une enquête en 2019 qui étudiait précisément les termes du débat en Suisse. N'oublions pas que les négociations ont duré cinq ans, commençant en 2013 pour s'achever en 2018, il y a plus de deux ans! A l'opposition traditionnelle de l'UDC et d'une frange souverainiste de la droite s'est ajoutée celle d'une partie de la gauche, qui a peu apprécié l'irruption, alors que ce n'était pas prévu initialement, d'un coup de rabot aux mesures d'accompagnement concernant les travailleurs détachés ayant des contrats courts. Le Conseil fédéral a alors penché pour une renégociation de l'accord-cadre mais, devant le refus affiché par l'UE, il s'est contenté, en juin 2019, de souligner trois points sur lesquels il souhaitait des «éclaircissements»: cette question des travailleurs détachés, plus celle des aides publiques ainsi que celle de l'extension des droits en Suisse pour les citoyens de l'UE et leur famille.

Depuis, rien n'a bougé, même si le contact n'est pas rompu avec l'UE. Le Conseil fédéral est en effet aussi divisé que la classe politique. Ainsi, il s'enferme dans une logique malheureusement peu productive. Un exemple? Nous avons demandé le soutien de son administration pour conduire une recherche indépendante sur l'image de la Suisse dans les divers milieux qui comptent à Bruxelles. Réponse? «Nous avons nos propres équipes pour conduire une telle recherche.» Si c'est le cas, on aimerait en connaître les résultats.



PROF. DUSAN SIDJANSKI,  
DR FRANÇOIS SAINT-OUEN,  
CENTRE DE COMPÉTENCES DUSAN SIDJANSKI EN  
ETUDES EUROPÉENNES

**Nous sommes importants, mais pas incontournables pour l'UE. En revanche, l'UE est incontournable pour nous**

Du point de vue de l'UE, les négociations sont closes: on ne souhaite pas les rouvrir pour réexaminer tel point particulier. Il faut donc travailler sur l'accord tel qu'il se présente. Une deuxième question qu'il faut bien comprendre, c'est le caractère évolutif du droit européen. Le Conseil fédéral semble croire qu'en bougeant le moins possible, les choses finiront par s'apaiser. Attitude classique, qui oublie que l'accord-cadre procède de la volonté de dynamiser certains accords bilatéraux conclus il y a vingt ans de manière statique, afin qu'ils puissent s'adapter à l'évolution du droit européen. Si rien n'est fait, à terme, ces accords bilatéraux perdront donc de leur efficacité. Des pans importants sont concernés, comme la libre circulation,

les transports terrestres et aériens, ou la reconnaissance mutuelle des normes de conformité. De plus, tout nouvel accord sectoriel avec l'UE sera rendu impossible. C'est tout de même suffisamment grave pour qu'on s'en émeuve un peu plus.

Il serait souhaitable que le gouvernement reprenne quelque vigueur. D'abord en essayant d'aplanir avec l'UE les interprétations divergentes sur les points à «éclaircir». Puis en traitant avec les milieux concernés en Suisse, et notamment les syndicats (soutenus par les syndicats européens), les points qui font problème dans les contrats courts. Ensuite, en assumant le risque de signer l'accord-cadre et de le défendre dans un processus de ratification qui ira jusqu'au peuple. Quand on sait faire campagne, rien n'est perdu d'avance. L'UE comprendrait plus facilement un échec à l'issue d'un processus démocratique que des attermoissements sans fin, qui finiront par agacer sérieusement nos partenaires. Déjà, la Suisse a été écartée de l'élaboration des programmes européens dans le domaine de la recherche scientifique.

Avec les accords bilatéraux, nous avons réussi à acquérir, vis-à-vis de l'UE, une position d'Etat tiers privilégié que nous risquons de perdre, avec tous les inconvénients que cela suppose. Surtout, ne nous aveuglons pas! Nous sommes importants, mais pas incontournables pour l'UE. En revanche, l'UE est incontournable pour nous. Il n'y a pas de marché de substitution, ni aux Etats-Unis, ni en Chine, et encore moins ailleurs, qui puisse offrir le même volume et la même sécurité juridique, sans évoquer l'aspect si important de la proximité culturelle. ■